

DROIT PRIVÉ

PRÉCIS

Droit pénal spécial

Infractions des et contre
les particuliers

Michèle-Laure Rassat

DAJLOZ
DELTA

DR 795

Droit pénal spécial

Infractions des et contre les particuliers

1997

Michèle-Laure Rassat
Professeur à l'Université de Paris XII



243 15 1/1

DALLOZ
DELTA

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Droit pénal spécial et Droit pénal	1
Droit pénal spécial, norme sociale et norme morale	1
Paradoxe du Droit pénal spécial	2
Paradoxes de l'enseignement du Droit pénal spécial	3
SECTION 1. — Les sources du droit pénal spécial	5
§ 1. — <i>La source proprement dite : les textes</i>	6
A. — Enumération des textes	6
B. — Les réformes	9
1° <i>Loi « Sécurité et Liberté »</i>	10
2° <i>Le Code pénal de 1992</i>	12
§ 2. — <i>L'autorité : la jurisprudence</i>	16
SECTION 2. — Rapports du droit pénal spécial et des autres disciplines répressives	18
§ 1. — <i>La définition des infractions</i>	19
A. — La possibilité de punir les agissements	19
B. — La définition des éléments constitutifs des infractions	21
§ 2. — <i>Le régime juridique des agissements</i>	25
SECTION 3. — Les principes généraux du nouveau Code dans leur application au droit pénal spécial	26
§ 1. — <i>Les règles générales dans leur application au droit pénal spécial</i>	26
A. — Les peines	26
1° <i>Peines principales</i>	26
2° <i>Peines complémentaires</i>	29
B. — La responsabilité pénale	31
§ 2. — <i>Remarques préliminaires concernant le droit pénal spécial</i>	35
SECTION 4. — Contenu et méthodes	48

PREMIÈRE PARTIE

LES INFRACTIONS PORTANT ATTEINTE
AUX PARTICULIERS

TITRE 1. — LES INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	55
Sous-titre 1. — Les infractions portant une atteinte juridique aux biens	61
CHAPITRE 1. — LE VOL	67
SECTION 1. — Définition	67
§ 1. — Conditions préalables	68
A. — La chose susceptible d'être volée	68
B. — La propriété d'autrui sur la chose	74
§ 2. — Éléments constitutifs	77
A. — L'élément matériel : l'acte de soustraction	77
B. — L'élément moral : l'intention frauduleuse	86
SECTION 2. — Le régime juridique du vol	91
§ 1. — Les peines	91
A. — Le vol simple	92
B. — Les vols aggravés	93
1° Les différentes circonstances aggravantes	93
2° L'effet d'aggravation	98
C. — Les vols spécifiés	99
§ 2. — Particularités relatives à la poursuite	100
CHAPITRE 2. — L'ESCROQUERIE	103
SECTION 1. — Définition	105
§ 1. — Condition préalable : le bien susceptible d'être escroqué ..	105
§ 2. — L'élément matériel	108
A. — La tromperie	108
1° Généralités	108
2° L'emploi d'un faux nom ou d'une fausse qualité	111
3° L'abus d'une qualité vraie	113
4° Les manœuvres frauduleuses	114
a) Consistance des manœuvres frauduleuses	115
b) Buts de la manœuvre frauduleuse	118
c) De quelques formes d'escroqueries	119

B. — la remise de la chose	126
C. — Le préjudice	127
§ 3. — L'élément moral	128
SECTION 2. — Régime juridique	129
§ 1. — Sanctions	129
§ 2. — Poursuite	132
CHAPITRE 3. — L'ABUS DE CONFIANCE	135
SECTION 1. — Définition	136
§ 1. — Conditions préalables	136
A. — Le bien objet de la remise	136
B. — La remise du bien	138
C. — La cause juridique de la remise	139
§ 2. — Éléments constitutifs	146
A. — L'élément matériel	146
1° Le détournement	146
2° Le préjudice	150
B. — L'élément moral	151
SECTION 2. — Régime juridique	153
CHAPITRE 4. — LES INFRACTIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'ATTEINTE JURIDIQUE AUX BIENS	161
SECTION 1. — Les infractions proches du vol : les extorsions ..	162
§ 1. — Points communs à l'extorsion violente et au chantage ...	164
A. — L'objet des infractions	164
B. — La notion d'extorsion	165
§ 2. — L'extorsion violente	166
A. — Définition	166
B. — Régime juridique	167
§ 3. — Le Chantage	168
A. — Éléments constitutifs	169
B. — Régime juridique	171
SECTION 2. — L'infraction proche de l'escroquerie : l'abus de la vulnérabilité d'une personne	172

SECTION 3. — Les infractions proches de l'abus de confiance : les détournements	174
§ 1. — Le détournement de gage	175
§ 2. — Le détournement d'objet saisi	177
SECTION 4. — Les infractions autonomes de l'atteinte juridique aux biens	179
§ 1. — Les filouteries	179
§ 2. — Le recel de biens	182
A. — Définition du recel	183
1° Conditions préalables	183
2° Éléments constitutifs	186
B. — Régime juridique	190
1° Les peines	190
2° La poursuite pénale	192
C. — Infractions complémentaires du recel	194
CHAPITRE 5. — L'IMMUNITÉ FAMILIALE	199
SECTION 1. — Domaine de l'immunité quant aux infractions ..	201
SECTION 2. — Domaine de l'immunité quant aux personnes ..	203
Sous-titre 2. — L'atteinte matérielle aux choses	207
CHAPITRE 1. — LES ATTEINTES GÉNÉRALES AUX CHOSES ...	211
SECTION 1. — Les atteintes volontaires aux choses	212
§ 1. — Les délits de destruction, dégradation ou détérioration ..	213
A. — L'atteinte par un procédé non dangereux pour les per- sonnes	213
1° Définition	213
2° Régime juridique	216
B. — Le délit de destruction par un procédé dangereux pour les personnes	218
§ 2. — La contravention de dommage	220
SECTION 2. — Les atteintes par imprudence aux choses	221
CHAPITRE 2. — LES ATTEINTES PARTICULIÈRES AUX CHO- SES	223

SECTION 1. — Les graffitis	223
SECTION 2. — Les atteintes aux animaux	224
§ 1. — Les délits d'atteinte aux animaux	226
§ 2. — Les contraventions	227
§ 3. — Cas particuliers	227
TITRE 2. — LES INFRACTIONS CONTRE LES PERSONNES	231
Sous-titre 1. — Les infractions causant à leur victime un dom- mage d'ordre corporel	237
CHAPITRE 1. — LES INFRACTIONS VOLONTAIRES CONTRE L'INTÉGRITÉ CORPORELLE DES PERSONNES	239
SECTION 1. — Les homicides volontaires	239
§ 1. — Le meurtre simple	240
A. — Définition	240
1° Condition préalable : la victime	240
2° Élément matériel	243
3° Élément moral	244
B. — Régime juridique	246
§ 2. — Les meurtres aggravés	247
§ 3. — Les meurtres spécifiés	252
A. — L'assassinat	252
B. — Le meurtre combiné avec une autre infraction	253
C. — L'empoisonnement	255
1° Définition	256
2° Régime juridique	259
SECTION 2. — Les atteintes volontaires à l'intégrité corporelle d'autrui autres que l'homicide	260
§ 1. — Les violences ordinaires	260
A. — Les atteintes positives à l'intégrité corporelle d'autrui ..	261
1° Définition	261
2° Régime juridique	264
B. — Les comportements d'abstention	268
§ 2. — Les violences particulières	270

A. — Violences habituellement exercées sur une personne vulnérable	270
B. — Les actes de torture et de barbarie	271
C. — L'administration de substances nuisibles	272
D. — Les persécutions phoniques et téléphoniques	273
E. — L'interruption illégale de grossesse	274
1° Les infractions principales liées à l'interruption de grossesse	275
2° Régime juridique	279
3° Infractions complémentaires	281
CHAPITRE 2. — LES ATTEINTES PAR IMPRUDENCE À L'INTÉGRITÉ CORPORELLE D'AUTRUI	285
SECTION 1. — Définition	287
§ 1. — <i>Le comportement punissable</i>	287
A. — Énumération des fautes	287
B. — Caractères de l'énumération	291
§ 2. — <i>Le résultat dommageable</i>	292
SECTION 2. — Régime juridique	294
§ 1. — <i>Les peines</i>	294
§ 2. — <i>Modalités de la répression</i>	298
CHAPITRE 3. — DE L'INDIFFÉRENCE AU SORT D'AUTRUI RISQUANT DE PROVOQUER UN DOMMAGE CORPOREL	303
SECTION 1. — La mise en danger d'autrui par des actes positifs	305
§ 1. — <i>La création d'un risque corporel</i>	305
A. — Définition	306
B. — Régime juridique	309
§ 2. — <i>Les provocations à avoir un comportement dangereux pour la vie ou l'intégrité physique</i>	312
A. — La provocation au suicide	312
B. — La provocation de mineurs à la consommation de produits dangereux pour la santé	313
C. — Contraventions relatives au danger créé par des animaux	314

SECTION 2. — Le danger créé pour autrui par des comportements d'abstention	314
§ 1. — <i>Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger elle-même</i>	315
§ 2. — <i>La non-assistance contre un danger</i>	316
A. — Définition	317
1° Conditions préalables	317
2° Éléments constitutifs	323
B. — Régime juridique	324
§ 3. — <i>L'entrave aux secours</i>	326
Sous-titre 2. — Les infractions causant à leur victime un dommage d'ordre moral	329
CHAPITRE 1. — LES ATTEINTES À LA SÉCURITÉ ET À LA TRANQUILLITÉ DES PERSONNES	331
SECTION 1. — Infractions de réalisation violente	331
§ 1. — <i>Enlèvement, arrestation, détention et séquestration arbitraires</i>	333
A. — Définition	333
B. — Régime juridique	337
1° Peines	337
2° Règles particulières	339
§ 2. — <i>Le détournement de moyens de transport</i>	342
SECTION 2. — Les infractions qui se commettent par l'écrit ou la parole	344
§ 1. — <i>Les menaces</i>	344
A. — Définition	345
B. — Régime juridique	347
§ 2. — <i>Les attitudes mettant des mineurs moralement en danger</i>	348
§ 3. — <i>La contravention de bruits ou tapages nocturnes</i>	349
CHAPITRE 2. — LES ATTEINTES À L'INTIMITÉ DES PERSONNES	353

SECTION 1. — Les actes de violence	353
§ 1. — La violation de domicile	353
A. — Définition	354
B. — Régime juridique	357
§ 2. — La violation du secret des correspondances	358
A. — Définition	358
B. — Régime juridique	361
§ 3. — La violation de sépulture et l'atteinte à l'intégrité du cadavre	362
A. — Incriminations	362
B. — Régime juridique	364
SECTION 2. — Les infractions qui se commettent par l'écrit et la parole	365
§ 1. — Les atteintes à l'intimité de la vie privée	365
A. — Définition	365
B. — Régime juridique	369
§ 2. — La violation du secret professionnel	370
A. — Définition	371
1° Conditions préalables	371
2° Éléments constitutifs	375
B. — Régime juridique	376
CHAPITRE 3. — LES INFRACTIONS PORTANT ATTEINTE À L'HONNEUR ET À LA CONSIDÉRATION	385
SECTION 1. — La dénonciation calomnieuse	386
§ 1. — Définition	386
A. — Élément matériel	386
1° Forme et contenu de la dénonciation	386
2° Caractères de la dénonciation	388
B. — Élément moral	393
§ 2. — Régime juridique	394
SECTION 2. — La diffamation et l'injure	397
§ 1. — Définitions	398
A. — Élément matériel	399
1° Élément matériel de la diffamation	399
2° Élément matériel de l'injure	403
B. — Élément moral	404

§ 2. — Régime juridique	406
A. — Qualifications et peines	406
B. — Exemption de peine	411
C. — Imputation de la responsabilité	418
D. — Poursuite	420
§ 3. — Cas spéciaux	425
CHAPITRE 4. — LES ATTEINTES AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ	429
SECTION 1. — Définitions	430
SECTION 2. — Régime juridique	434
§ 1. — Peines	434
§ 2. — Poursuite	435
TITRE 3. — INFRACTIONS CONTRE LES MŒURS	439
CHAPITRE 1. — LES ACTES D'IMMORALITÉ PERSONNELLE ...	443
SECTION 1. — Les agressions sexuelles	443
§ 1. — Définitions	445
A. — Élément commun à toutes les agressions sexuelles : absence de consentement de la victime	445
B. — Autres éléments du viol	449
C. — Définition des autres agressions sexuelles	455
§ 2. — Régime juridique	457
A. — Régime juridique du viol	458
1° Peines	458
2° Poursuite	464
B. — Régime juridique des autres agressions sexuelles ...	470
SECTION 2. — Les atteintes sexuelles	471
§ 1. — Points communs aux deux délits	472
§ 2. — Atteinte sexuelle sur un mineur de 15 ans	473
§ 3. — Atteinte sexuelle sur un mineur de quinze à dix-huit ans ..	476
SECTION 3. — L'exhibition sexuelle	477

§ 1. — <i>Définition</i>	477
A. — <i>Elément matériel</i>	478
B. — <i>Elément moral</i>	484
§ 2. — <i>Régime juridique</i>	486
SECTION 4. — <i>Le harcèlement sexuel</i>	489
§ 1. — <i>Définition</i>	490
§ 2. — <i>Régime juridique</i>	491
CHAPITRE 2. — <i>LES ACTES DE STIMULATION DES PASSIONS D'AUTRUI</i>	495
SECTION 1. — <i>Le proxénétisme</i>	496
§ 1. — <i>Définitions</i>	497
A. — <i>Points communs aux différents délits</i>	497
B. — <i>Les infractions du souteneur</i>	500
1° <i>Caractères communs</i>	501
2° <i>Aide, assistance, protection de la prostitution</i>	502
3° <i>Fait de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides</i>	505
4° <i>Fait de ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie tout en vivant avec une personne prostituée ou en étant en relations habituelles avec elle</i>	508
5° <i>Embauchage, entraînement, détournement ou pressions en vue de la prostitution</i>	510
C. — <i>Infractions d'aide au proxénétisme</i>	512
D. — <i>Infractions en rapport avec les lieux de prostitution</i> ..	514
1° <i>Tenue d'un établissement de prostitution</i>	514
2° <i>Tolérance à la prostitution dans un établissement ouvert au public ou utilisé par le public</i>	516
3° <i>Mise de locaux non utilisés par le public à la disposition de personnes prostituées</i>	520
§ 2. — <i>Régime juridique</i>	524
A. — <i>Peines principales</i>	524
B. — <i>Peines complémentaires</i>	530
C. — <i>Poursuite</i>	534
1° <i>Règles générales</i>	534
2° <i>Formalités imposées au parquet</i>	535
3° <i>Procédure proprement dite</i>	538
SECTION 2. — <i>Incitation de mineurs à la corruption</i>	542

§ 1. — <i>Définition</i>	544
§ 2. — <i>Régime juridique</i>	547
SECTION 3. — <i>Le racolage public</i>	548
SECTION 4. — <i>La diffusion de représentations pornographiques</i>	550
§ 1. — <i>Le délit d'exploitation de l'image d'un mineur</i>	554
A. — <i>Définition</i>	554
1° <i>Objet de l'infraction: image d'un mineur présentant un caractère pornographique</i>	554
2° <i>Elément matériel</i>	556
3° <i>Elément moral</i>	558
B. — <i>Régime juridique</i>	559
§ 2. — <i>Infraction de diffusion aux mineurs d'un message violent ou pornographique</i>	562
A. — <i>Définition</i>	562
B. — <i>Régime juridique</i>	564
§ 3. — <i>La contravention de diffusion de messages contraires à la décence</i>	564
TITRE 4. — <i>LES INFRACTIONS CONTRE LA FAMILLE</i>	567
CHAPITRE 1. — <i>LES ATTEINTES AU CADRE JURIDIQUE DE LA FAMILLE</i>	569
SECTION 1. — <i>L'atteinte aux actes constitutifs du rattachement familial</i>	569
§ 1. — <i>La bigamie</i>	569
§ 2. — <i>Infractions relatives à l'état civil de l'enfant</i>	572
A. — <i>Le défaut de déclarations</i>	572
B. — <i>Les substitution, simulation ou dissimulation d'enfant</i>	573
SECTION 2. — <i>Les atteintes aux prérogatives familiales</i>	576
§ 1. — <i>Le détournement de mineurs</i>	577
A. — <i>Détournement par une personne autre qu'un ascendant</i>	579
B. — <i>Le détournement par un ascendant</i>	581
§ 2. — <i>La non-représentation de mineur</i>	582

CHAPITRE 2. — LES ATTEINTES À LA COHÉSION MORALE ET MATÉRIELLE DE LA FAMILLE	589
SECTION 1. — L'abandon d'enfant	589
§ 1. — <i>Définitions</i>	590
§ 2. — <i>Régime juridique</i>	590
SECTION 2. — L'abandon matériel de la famille	591
§ 1. — <i>Conditions préalables</i>	592
§ 2. — <i>Éléments constitutifs</i>	595
§ 3. — <i>Régime juridique</i>	598
SECTION 3. — L'abandon moral des enfants	599
Index alphabétique	603
Table des matières	609



Michèle-Laure Rassat est professeur à l'Université de Paris XII.*

L'entrée en vigueur du nouveau Code pénal, en 1994, a bouleversé bien des habitudes de pensée.

Si l'on a pu dire, souvent à juste titre, que ce « nouveau » droit pénal était finalement peu novateur, il n'en demeure pas moins qu'il faut revoir à sa lumière, pour le droit pénal spécial, toutes les infractions appréhendées aussi classiques qu'elles soient.

Tel est le but du présent livre qui examine ce qui est, selon le mot de Robert Vouin, « le pain quotidien de la justice pénale », c'est-à-dire, dans le cadre des infractions contre les particuliers, les infractions contre les biens, les personnes, les mœurs et la famille.

